

LES TRANSPORTS

LE BAC TOBERMORY-SOUTH BAY MOUTH—LES
NÉGOCIATIONS AVEC L'ONTARIO

M. Maurice Foster (Algoma): Monsieur l'Orateur, j'aurais une question pour le ministre des Transports. Vu le problème continu des embouteillages et des longues attentes auxquels donne lieu le service de bacs pour voitures entre Tobermory et South Bay Mouth, le ministre peut-il nous dire où en sont les négociations entre le gouvernement fédéral et celui de l'Ontario visant à améliorer ce service?

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, le gouvernement fédéral a fait une offre ferme au gouvernement de l'Ontario à ce sujet. Jusqu'ici, nous n'avons pas reçu de réponse.

* * *

L'AGRICULTURE

LA CULTURE EXPÉRIMENTALE DE MARIJUANA

M. Robert Muir (Cape Breton-The Sydneys): Monsieur l'Orateur, j'aurais une question pour le ministre de l'Agriculture. Puisque le gouvernement cultive actuellement de la marijuana à titre expérimental, je demanderais au ministre s'il le fait en collaboration avec des intérêts commerciaux en vue d'en disposer comme récolte agricole économique?

L'hon. H. A. Olson (ministre de l'Agriculture): La réponse est non, monsieur l'Orateur. Le député sait sûrement que toute la marijuana cultivée par le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social doit servir à des expériences.

* * *

LA GENDARMERIE ROYALE

LA MORT D'UN INDIEN À LA SUITE D'UNE RÂCLÉE

M. Lincoln M. Alexander (Hamilton-Ouest): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au solliciteur général. S'est-il entretenu ce matin avec des représentants des autochtones à propos de la mort d'un Indien à Williams Lake (C.-B.), décès dont la cause serait une râclée administrée par un agent de la Gendarmerie royale du Canada? Le ministre a-t-il une déclaration à faire à ce sujet?

[Français]

L'hon. Jean-Pierre Goyer (solliciteur général): Oui, monsieur le président, j'ai rencontré cette délégation et nous avons discuté de différentes questions, y compris celle que mentionne le député. Je vais l'étudier immédiatement, et je verrai quelle est la pratique d'usage dans de tels cas et quelle mesure je peux prendre à cet égard.

[Traduction]

M. Alexander: Au cours de l'enquête qui sera effectuée par le ministre, ce dernier a-t-il l'intention de relever l'agent en cause de ses fonctions jusqu'à la fin de l'enquête?

[L'hon. M. Olson.]

[Français]

L'hon. M. Goyer: Monsieur le président, je vais voir ce qu'on fait dans des cas semblables. De prime abord, je ne voudrais pas m'engager à assurer la Chambre que nous allons suspendre ou non ceux qui ont participé à cet incident.

* * *

[Traduction]

LES RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES

LE GAZ NATUREL—LE CUBAGE ESTIMATIF DES
RÉSERVES DE L'ARCTIQUE

M. Stan Schumacher (Palliser): Monsieur l'Orateur, ma question est supplémentaire à celle qui a été posée au ministre de l'Industrie et du Commerce par le député de Dauphin. Elle découle du fait qu'il y a exactement deux semaines, le président de l'Office national de l'énergie a déclaré devant le comité des prévisions budgétaires en général que l'Office n'avait aucun moyen de déterminer la quantité de gaz située dans l'Arctique. Je me demande si le gouvernement a effectivement fait certaines études à ce sujet, car la réponse donnée au député de Dauphin semble indiquer que ces renseignements étaient disponibles.

• (midi)

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, je voulais dire que des études se poursuivent actuellement sur les aspects écologique et autres; le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources a fait un rapport complet à ce sujet il y a quelques mois. Je trouverai la page du renvoi et je la communiquerai à mon ami s'il en a besoin. Ces études sont effectuées à l'heure actuelle. Elles se poursuivront durant le nombre d'années requises, car ces phénomènes ne peuvent être observés qu'à une certaine période. Si quelqu'un veut construire dans le Nord un pipe-line qui traverserait le pays, il devra obtenir à cette fin l'autorisation de l'Office national de l'énergie. Il devra prouver à l'Office qu'il s'agit d'un excédent à nos besoins et que le pipe-line ne nuira pas à l'écologie canadienne. Ces choses devront être prouvées à l'Office. C'est tout à fait normal, et conforme au programme et à la loi.

* * *

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

LE PROGRAMME D'EXPANSION DES EXPORTATIONS—LE
CAS DES FILIALES AMÉRICAINES

M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse aussi au ministre de l'Industrie et du Commerce. Étant donné qu'il a annoncé hier que son ministère augmentera sa contribution au programme de développement du marché d'exportation de \$250,000 pendant l'année financière en cours et de 1.5 million de dollars en 1972-1973 et étant donné que ces subventions serviront à la recherche de marchés étrangers en dehors des États-Unis, le ministre nous dirait-il si les filiales américaines situées au Canada pourront bénéficier de cette aide?